



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
CHAMPAGNE-ARDENNE

Mercredi 2 mars 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

CONTACTS :

Rémi Catala
et Alex Leclerc

Animateurs de l'enquête
Rapaces Nocturnes
en mission Service civique

03.26.72.54.47

En quête de chouettes et de hiboux

Les bénévoles de la LPO Champagne-Ardenne, réalisent en ce moment une enquête de terrain pour récolter des informations sur les populations de chouettes et de hiboux. Détectables essentiellement de nuit par leurs vocalises, les rapaces nocturnes constituent un cortège d'espèces singulières dont le recensement est considéré comme un véritable challenge. Leur suivi requiert la mise en place de protocoles spécifiques sans lesquels leur détection demeure, au mieux, aléatoire.



Hibou moyen-duc
© Fabrice Croset

De ce fait, les recensements classiques ne sont guère adaptés à ces espèces et les scientifiques et ornithologues sont dans l'incapacité d'évaluer la taille de leur population à l'échelle nationale, ni l'ampleur du déclin de certaines espèces qui semble pourtant avéré dans de nombreux pays d'Europe. Il devenait donc nécessaire d'établir, pour la France métropolitaine, un protocole de recensement spécifique à ces espèces et réalisable sur de larges échelles géographiques.



Chouette effraie
© Denis Fourcaud

En **Champagne-Ardenne**, les rapaces nocturnes les plus largement répandus sont au nombre de quatre : **Chouette effraie**, **Chouette hulotte**, et **Hibou moyen-duc**. La **Chouette chevêche** étant une espèce facilement observable mais cantonnée à certains secteurs particuliers (bocage, vergers, cabanes de vignerons...).

Afin d'avoir un relevé de la répartition et de l'abondance des rapaces nocturnes, le Muséum National d'Histoires Naturelles et le CNRS ont élaboré un protocole d'étude sur trois années pour réaliser un inventaire sur l'ensemble du territoire national. Le réseau des bénévoles de la LPO est bien entendu une cheville ouvrière indispensable pour mener à bien cette mission.

Comme il était impensable de prospecter la totalité du... /...

territoire, le choix a été opéré de dessiner des carrés de prospection répartis de manière homogène, pour avoir une surface de couverture la plus large possible.

Pour notre région, **98 carrés** de 5km sur 5km (soit 25 km²) sont à prospector, **25 pour le département de l'Aube**. Les bénévoles se répartissent les carrés de prospection et y déterminent 25 points d'écoute afin de réaliser une prospection complète et homogène. Les observateurs sont munis d'un appareil qui reproduit les chants des espèces recherchées et doivent noter les espèces entendues et repérées sur les postes de chant. L'observateur doit rester au minimum 8 minutes sur chaque point d'écoute.

Deux passages ont lieu, l'un **en ce moment jusqu'au 15 mars** et un second passage aux mois de **mai et juin**, pour affiner la récolte des données et notamment les espèces qui se reproduisent plus tardivement.

Ces écoutes ont lieu au cœur des villages, en bord de routes peu fréquentées, sur des chemins au milieu des bois ou dans les champs. Les bénévoles ont pour consigne de respecter les propriétés privées et d'informer la brigade de gendarmerie locale avant de réaliser leur sortie nocturne.

Ne soyez pas étonnés de rencontrer des gens silencieux munis de lecteurs mp3, qui restent immobiles au milieu de nulle part. De toutes les façons, pour assurer leur sécurité, les bénévoles portent des gilets jaunes, afin d'être vus et facilement repérables à la différence des bandits.

Pour plus d'informations, contactez la LPO au 03 26 72 54 47 ou par mail à champagne-ardenne@lpo.fr

Si vous faites des observations, transmettez vos données (espèce, date et lieu d'observation) sur le site internet faune champagne-ardenne (dont l'adresse est : www.faune-champagne-ardenne.fr).

Plus d'infos sur l'enquête sur le site internet : <http://observatoire-rapaces.lpo.fr/>